

La soixante et unième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Méditerranée orientale débutera le 19 octobre 2014 à Tunis (Tunisie). En tant qu'organe directeur de l'OMS au niveau régional, le Comité régional est composé de représentants de l'ensemble des États Membres de la Région de la Méditerranée orientale.

La séance d'ouverture sera inaugurée par Son Excellence Mehdi Jomaa, Chef du Gouvernement de la Tunisie, le pays hôte ; le Dr Ahmed Bin Mohamed Al Saeedi, Président de la soixantième session du Comité régional ; le Dr Ala Alwan, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale et Son Excellence le Pr Mohamed Saleh bin Ammar, Ministre de la Santé de la Tunisie.

La réunion abordera d'importants problèmes de santé constituant des priorités pour les vingt-deux pays de la Région. Les ministres de la santé, des représentants d'organisations et d'institutions nationales, régionales et internationales impliquées dans les questions de santé, ainsi que des experts du Siège de l'OMS et du Bureau régional de la Méditerranée orientale prendront également part aux discussions.

Les membres du Comité régional examineront le rapport annuel du Directeur régional sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale, qui met en évidence le travail de collaboration du Bureau régional et des États Membres au cours de l'année 2013. Le rapport porte essentiellement sur l'important travail entrepris concernant les priorités stratégiques approuvées par le Comité régional en 2012, à savoir : le renforcement des systèmes de santé en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle ; la santé de la mère et de l'enfant ; les maladies non transmissibles ; les maladies transmissibles, en particulier la sécurité sanitaire ; la préparation et la riposte aux situations d'urgence ainsi que la gestion et la réforme de l'OMS.

Dans ce contexte, des documents d'information seront fournis sur les questions suivantes : l'éradication de la poliomyélite ; la lutte antitabac ; la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé et les objectifs sanitaires mondiaux après 2015 ; la stratégie régionale pour une riposte du secteur de la santé au VIH 2011-2015 ; l'initiative sauver les vies des mères et des enfants et l'avenir de la santé dans la Région OMS de la Méditerranée orientale.

L'éradication de la poliomyélite en particulier demeure un défi important dans la Région de la Méditerranée orientale qui est actuellement la Région du monde la plus touchée par cette maladie. Deux des trois derniers pays d'endémie sont des pays de la Région (Pakistan et Afghanistan) et deux flambées épidémiques, survenues pour l'une dans la Corne de l'Afrique et pour l'autre au Moyen-Orient (La Somalie et la Syrie), représentent des menaces graves pour les efforts d'éradication déployés aux niveaux national et régional.

La soixante et unième session du Comité régional discutera des stratégies de lutte contre les maladies non transmissibles, à la lumière des efforts visant à lutter contre les facteurs de risque, à mettre en œuvre la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et à faire le suivi de la réunion d'examen des Nations Unies de juillet 2014.

Le Comité régional abordera aussi la question de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence. Ces deux dernières années, treize pays de la Région ont connu des situations d'urgence de grande ampleur qui ont touché plus de 42 millions de personnes. Malgré ces expériences, le niveau de préparation aux situations d'urgence ainsi que les capacités d'intervention et de relèvement en cas de crise demeurent limités, en particulier concernant le secteur de la santé.

Un document intitulé « Renforcement des systèmes de santé pour la couverture sanitaire universelle 2012-2016: examen à mi-parcours des progrès et perspectives » sera présenté au cours de la réunion. En 2012, la cinquante-neuvième session du Comité régional a instamment invité les États Membres à mettre en œuvre une feuille de route afin d'améliorer les systèmes de santé dans sept domaines clés. Ce document récapitule les progrès accomplis deux ans et demi après et met en évidence les défis continus et les réalités de la Région. Il offre également une mise à jour de la feuille de route afin qu'elle puisse prendre en considération le programme inachevé dans les trois années à venir, proposant des mesures dans quatre domaines prioritaires afin d'accélérer la progression vers la couverture sanitaire universelle et celles-ci seront soumises à l'examen du Comité régional.

La soixante et unième session du Comité régional se penchera sur le défi majeur que constitue le renforcement des systèmes d'information sanitaire au niveau des pays. Dans la plupart des pays de la Région, les déterminants de la santé et les risques sanitaires ne font pas l'objet d'un suivi régulier, la mortalité par cause spécifique est notifiée de façon incomplète et incorrecte ; quant à la couverture des interventions et à la performance des systèmes de santé, elles ne sont pas évaluées comme il convient. Afin d'aider les États Membres à renforcer les systèmes d'information sanitaire, le Bureau régional pilote deux initiatives parallèles et interdépendantes

qui feront l'objet de discussions entre les membres du Comité régional.

La possibilité d'assister à une propagation des agents pathogènes émergents et des maladies réémergentes à tendance épidémique dans le monde ou à la dissémination accidentelle ou délibérée d'agents biologiques, chimiques, radiologiques et nucléaires augmente. L'importance d'une action collective pour gérer les situations d'urgence sanitaire de portée internationale a été reconnue. Le Règlement sanitaire international (2005) fournit le cadre juridique pour une responsabilité collective en matière de sécurité sanitaire mondiale, qui en définitive dépend de la qualité des systèmes de santé publique nationaux. Ce point particulier sera le sujet d'une discussion technique lors de la réunion.

L'amélioration de la planification opérationnelle avec les États Membres en vue d'un travail de collaboration est un autre point figurant à l'ordre du jour du Comité régional. Pour l'exercice 2016-2017, l'accent sera mis sur l'amélioration de la planification opérationnelle afin d'éviter la fragmentation, l'identification des priorités principales en ce qui concerne les besoins des pays, priorités où l'OMS peut faire une véritable différence, en veillant à la qualité dans l'exercice d'établissement des priorités et en établissant le lien entre les ressources humaines et les priorités identifiées.

Les réunions techniques se tiendront avant la séance d'ouverture du Comité régional qui aura lieu dans la soirée du dimanche 19 octobre 2014.

-----

Pour plus d'informations:

Mona Yassin, OMS / EMRO, tel: + 0201006019284, [yassinm@who.int](mailto:yassinm@who.int)

Saturday 17th of May 2025 05:00:59 PM